

Evaluation externe des Orientations Stratégiques 2013-2016

Termes de références

Version 11.2.2016, pour appel d'offre

1 Finalité et objectifs de l'évaluation

1.1 Contexte

Fondée en 1946 par la Fédération des Eglises Protestantes de la Suisse, L'Entraide Protestante Suisse, (HEKS/EPER, ou ci-dessous EPER) est une organisation qui soutient des projets dans le développement et la coopération, qui apporte de l'aide d'urgence et de survie, qui combat les causes de la famine, de l'injustice et de la misère sociale en Suisse et dans une vingtaine d'autres pays en finançant près de 200 projets à travers le monde. Elle est membre de l'ACT Alliance.

En Haïti, EPER travaille en faveur des communautés rurales depuis près de 42 ans, où elle soutient des projets agricoles qui aident à augmenter les revenus des cultivateurs et assurer leur sécurité alimentaire. Elle accompagne également les communautés en cas de catastrophe. Pour orienter son travail, l'EPER élabore des cadres programmatiques où il définit les domaines d'intervention et les axes prioritaires. Ainsi, le dernier document en date sont les Orientations Stratégiques élaborées pour la période de juin 2013 à juin 2015 et prolongées jusqu'à fin 2016. Elles définissent les domaines d'intervention et les axes prioritaires pour cette période. En approchant de la fin de sa période de mise en œuvre, l'EPER veut, en cohérence avec sa stratégie internationale, évaluer la pertinence, la mise en œuvre, et l'efficacité de son programme pays afin d'orienter une prochaine phase, plus performante, et pertinente dans le contexte actuel de la Grande Anse/ Haïti.

1.2 Objectifs de l'évaluation

Objectif général

Les recommandations et les leçons acquises doivent contribuer à concevoir une nouvelle phase programmatique performante et pertinente dans le contexte actuel de la Grande Anse/ Haïti et en phase avec le programme international de l'EPER et les politiques de développement nationales.

Objectifs spécifiques de l'évaluation

1. Juger la pertinence, la cohérence, l'efficacité, et la durabilité des Orientations Stratégiques de l'EPER/ Haïti 2013– 2016
2. Juger de l'adéquation des orientations stratégiques Haïti avec le programme international de l'EPER (HIP). Fournir des recommandations pertinentes et concrètes pour la conception et la mise en œuvre de la nouvelle phase de programme pays 2017 – 2020.

1.3 Portée de l'évaluation

Cette évaluation prendra en compte les domaines d'intervention suivants :

- DI 1 : Développement des communautés rurales
- DI 2 : Construction et réhabilitation des CREP
- DI 4 : Prévention des désastres et Adaptation au changement climatique
- DI 5 : Renforcement des Capacité des acteurs partenaires et
- DI 6 : Education

Le domaine DI 3 (Aide Humanitaire post séisme), n'est pas concerné par cette évaluation.

Les cibles de l'évaluation se situent au niveau du programme pays, piloté par le chargé de programme en Suisse et par le Bureau de Coordination (BUCO) à Jérémie/ Grande Anse et également au niveau des partenaires, dans la mesure où ils conduisent les projets concrétisant le programme. Il ne s'agit pas d'évaluer en détail les projets, qui sont l'objet d'évaluations spécifiques, par contre la cohérence entre les projets est à apprécier.

Cette évaluation n'aura pas à analyser la gestion financière et administrative du programme et des projets. L'évaluation porte sur la période du 1.6.2013 au 31.12.2015.

2 Description du programme pays

Le programme Haïti, décrit dans les Orientations Stratégiques, a été conçu pour être mis en œuvre sur la période de 2013-2016. Il est charpenté autour de 6 domaines d'intervention :

- DI1. Développement des communautés rurales
- DI2. Construction et réhabilitation des CREP
- DI3. Prévention des désastres et Adaptation au changement climatique
- DI4. Aide Humanitaire
- DI5. Renforcement des Capacité des acteurs partenaires
- DI6. Education (Phase out)

Sa mise en œuvre est assurée par un bureau de coordination (BUCO), basé à Jérémie, Grande Anse. Les projets PAIR et RICREP III, sont mis en œuvre directement par le BUCO.

Les autres projets sont implémentés par les partenaires locaux avec l'appui technique du BUCO :

- AGR et Education par l'Eglise Méthodiste d'Haïti via son Programme de Réhabilitation Rurale (PRR)
- Filière Cacao par le ROPADAM
- Filière café par le COHIMRU au départ puis par l'UCARB dès mi-2015.

Les zones d'interventions de l'EPER dans la Grand'Anse sont choisies en fonction des zones d'interventions des partenaires et/ou les zones de concentration des filières priorisées selon les axes prioritaires des Orientations Stratégiques. Ainsi, Jérémie et Roseaux sur lesquelles les projets RICREP III et AGR interviennent sont les aires d'intervention du PRR. Moron, Dame Marie, Anse d'Hainault sont celles de ROPADAM et aussi les zones de concentration du cacao. Pestel, Beaumont et Roseaux sont les zones de concentration du café et aires d'intervention de l'UCARB.

3 Questions d'évaluation

- a. Dans quelle mesure la théorie du changement (c'est-à-dire la structure et la formulation des objectifs) des orientations stratégiques Haïti 2013-2016 est-elle encore valable et pertinente ? C'est-à-dire : dans quelle mesure la mise en œuvre des projets a confirmé la théorie du changement? Dans quelle mesure les effets escomptés ont-ils été atteints ? Comment les indicateurs clés de l'HEKS/EPER nous aident-ils à décrire cela ? Pourquoi y a-t-il un écart entre la théorie et la réalité ? Le programme pays a-t-il, explicitement ou implicitement, adapté sa théorie du changement ? Si oui, comment cela s'est-il fait ?
- b. Quelle est la valeur ajoutée de l'approche programme Haïti 2013-2015? Comment cette valeur ajoutée se traduit-elle concrètement dans la pratique ? En d'autres termes, comment les projets contribuent-ils aux stratégies et aux effets?
- c. Dans quelle mesure la zone géographique (Département de la Grand'Anse pour le Programme Pays, certaines communes pour les projets) permet à l'EPER de réaliser pleinement son potentiel de travail ?
- d. Dans quelle mesure les orientations stratégiques Haïti 2013-2016 sont en phase avec le programme international de l'EPER (HIP) 2013-2016 ?
- e. Dans quelle mesure les orientations stratégiques Haïti 2013-2016 sont en phase avec les politiques nationales et régionales d'Haïti ?
- f. Est-ce que le programme a été mis en œuvre tel que planifié? Le programme touche-t-il la population ciblée?

- g. Si les résultats des évaluations de projet du 1^{er} trimestre 2016 sont disponibles d'ici là : À quel point les bénéficiaires participants sont-ils satisfaits de ce programme ? Quels ont été des effets inattendus ?
- h. Quels sont les effets des orientations stratégiques 2013-2016 sur les partenaires. (p. ex. la fierté de l'organisme, un meilleur réseautage et de meilleurs partenariats)? Dans quelle mesure les partenaires ont vu des changements dans leurs capacités, tant sur le plan humain, organisationnel, institutionnel que matériel ? À quels changements s'attendait-on ?
- i. Dans quelle mesure le BUCO a-t-il contribué à résoudre les problèmes auxquels les partenaires sont confrontés? Dans quelle mesure les partenaires se sont appropriés leurs projets, depuis la conception jusqu'au rapportage, en passant par le pilotage ?
- j. De manière générale, l'EPER aimerait se retirer de la mise en œuvre directe des projets, pour travailler sous la forme de partenariats avec des organisations locales. Dans quelle mesure ce serait un choix pertinent dans le contexte de Haïti et de la Grand'Anse ? Quelle stratégie est recommandée pour y parvenir ? Quels types d'organisations partenaires seraient les plus intéressantes ?
- k. Quels sont les principaux facteurs qui ont facilité ou freiné l'atteinte des résultats du programme Pays ?
- l. Avons-nous assez systématiquement tenu compte du genre, des risques de dangers naturels (DRR) et du renforcement de la société civile notamment dans les analyses, les indicateurs de résultats, les documents projets, les TDR des évaluations ?
- m. Quelles bonnes pratiques, réussites, enseignements tirés ou exemples transférables ont-ils été identifiés ? Dans quelles mesure et comment ont-ils été transférés ?
- n. Dans quelle mesure les résultats positifs du programme sont susceptibles de perdurer après le financement ?

4 Méthodologie et procédure d'évaluation

Les évaluateurs proposeront une démarche détaillée dans leur offre technique. Ils utiliseront une méthode participative, en impliquant les analyses faites par l'équipe du BUCO à Jérémie/ Grande Anse et celles des partenaires. Ceci implique un entretien avec les staffs principaux du Bureau Pays et des partenaires. Un atelier commun d'analyse est envisageable. La restitution locale durera environ 1 jour, à Jérémie/Grande Anse, ses résultats seront intégrés dans le rapport d'évaluation provisoire. Les coûts de ces ateliers seront supportés par EPER.

Lors du lancement de la mission, les évaluateurs soumettront au BUCO Jérémie un calendrier détaillé et des outils de collecte et d'analyse des informations. Ils proposeront quels partenaires visiter (possibilité de se focaliser sur un échantillon). Les documents mentionnés ci-dessous seront exploités.

5 Durée de l'évaluation

Le mandant suppose que la collecte et l'analyse des données dureront environ 10 jours auxquels s'ajoute 1 jour de restitution. Soit, pour une équipe de 2 personnes, un ordre de grandeur de 22 hommes-jours. Le nombre de jours facturables sera cependant calculé par les consultants en fonction de la méthode qu'ils proposent.

Les coûts des déplacements sur zone seront à la charge de la logistique de l'EPER, qui mettra à disposition un véhicule avec chauffeur.

6 Produits attendus et délais

- Un rapport provisoire en français, en format numérique, de qualité optimale tant au niveau du contenu que de la présentation. Délai : au 7.5.2016
- Rapport final : en français en format numérique en 2 exemplaires papiers. Délai 2 semaines après les réactions de l'EPER sur le rapport provisoire.

Le rapport de l'évaluation sera destiné à HEKS/EPER. Il comportera les points suivants :

- La couverture ;
- La table des matières ;
- Un résumé exécutif qui reprend les conclusions majeures de l'évaluation et les recommandations ;

- Les objectifs et la méthodologie de l'évaluation ;
- La présentation des analyses et conclusions, avec la réponse explicite aux questions d'évaluation ;
- Les recommandations ;
- Annexes : TDR, liste d'abréviations, liste de documents, liste de personnes interviewées.

7 Liste de documents à analyser

- Rapports d'activités annuels 2013, 2014 et 2015 des partenaires, de RICREP III, de PAIR et du BuCo (rapport de programme)
- Documents des projets: descriptif, cadre logique, budget (Partenaires, RICREPIII et PAIR)
- Documents d'Orientation stratégiques 2013-2016 de l'EPER en Haïti
- Rapports des évaluations de projet internes et externes réalisées en 2015 et 2016. Note : les évaluations externes des projets suivants sont en cours : PAIR, Education et AGR, RICREP III. En principe leurs rapports seront disponibles au 30.3.2016.
- Protocoles d'accord entre l'EPER et partenaires
- Calendrier d'activités des projets (exécution, suivi, évaluation mi-parcours, etc.)
- Rapports de mission du Chargé de Programme
- PV des rencontres de coordination

8 Equipe d'évaluation

Deux consultant/es vont être recrutés pour former l'équipe de l'évaluation : un international, ayant une expérience avérée d'évaluation dans au moins 2 autres pays, accès à des réseaux internationaux de savoir dans les thèmes concernés, et un national. Le consultant international peut proposer un consultant national avec qui faire équipe et inversement. L'EPER proposera également des consultants.

9 Profil de l'évaluateur et de l'équipe de l'évaluation

- Solides connaissances thématiques (les 2 personnes peuvent se compléter) en : développement rural, démarches participatives, développement de filières axées sur la demande, développement socio-économique, analyse genre, gestion des risques.
- Expérience solide en matière d'évaluation sur le plan programmatique et stratégique, d'analyse des données orientée vers la réflexion critique et la planification stratégique.
- Diplôme dans une discipline apparentée au développement.
- Langue de travail : le français et le créole haïtien. Excellente capacité rédactionnelle en français.
- Autant que possible, un homme et une femme.

10 Gestion de l'activité de l'évaluation

L'évaluateur principal (international) est responsable final de la méthode, du processus d'évaluation et de la qualité des produits. L'équipe d'évaluation proposera dans son offre technique la manière dont elle impliquera le BUCO et ses organisations partenaires. En principe, les rencontres avec les partenaires se feront sans accompagnement par le BUCO, pour permettre un regard externe indépendant.

11 Procédure de sélection des consultant-es

L'EPER invite quelques consultant-es sélectionnés à soumettre leur meilleure offre et technique et si possible un exemple d'un récent rapport. HEKS/EPER attribuera le mandat selon le principe du mieux disant et de l'économicité. La décision reviendra au siège. HEKS/EPER ne tolère aucune forme de corruption et se réserve le droit de prendre en compte des critères autres que ceux mentionnés ci-dessus.

Délai pour la soumission des offres : 2 mars 2016 à 17h (heure de Haïti), par courriel à : rh.eperhaiti@gmail.com avec copie à thierry.pleines@eper.ch.

Pour toute question: rh.eperhaiti@gmail.com . Pour les questions spécifiques des consultants internationaux : thierry.pleines@eper.ch

Laurent Chevalier, Directeur Pays et Thierry Pleines, Chargé de programme.